



Global Security Mag

THE LOGICAL & PHYSICAL SECURITY MAGAZINE



SECURITE
DE LA
PERSO

CARTE DES DATA CENTERS
■ EDITION 2015 ■





POLITIQUE NATIONALE

Il est nécessaire de sensibiliser les ressortissants français aux cybermenaces



Interview d'Olivier Cadic,
Sénateur des Français établis hors de France
Par Marc Jacob et Emmanuelle Lamandé

Nouvellement élu au Sénat, Olivier Cadic fait partie des 12 sénateurs représentant les Français établis hors de France, soit environ 2 200 000 ressortissants. Ardent défenseur du vote électronique, il estime que cette façon de voter est suffisamment sûre et permet surtout l'accès au vote au plus grand nombre. Quant à la cybersécurité, ses principales préoccupations sont le vol d'identité et la géolocalisation des ressortissants français, notamment dans les pays à risque. Face à ces menaces, il estime que la réponse est la sensibilisation.

Global Security Mag : Vous avez récemment été élu sénateur des Français établis hors de France, quelles sont les missions associées à ce mandat ?

Olivier Cadic : Je fais partie des 12 sénateurs représentant les Français établis hors de France. Notre circonscription couvre le monde entier moins la France (métropole et outre-mer).

Les Français de l'étranger constituent une fraction significative de la communauté nationale : environ 2 200 000 ressortissants, soit à peu près autant que la population additionnée des cinq départements d'outre-mer.

Traits d'union entre le Sénat et les expatriés, les sénateurs des Français de l'étranger sont aussi des promoteurs actifs de la présence française dans le monde et du rayonnement international de la langue et de la culture française.

Au Sénat, le sénateur **participe au travail législatif et au travail de contrôle du** Gouvernement. Comme un député, il représente la Nation toute entière.

Je siège au sein de la commission des Affaires sociales, et j'appartiens à la délégation aux entreprises. Je peux déposer des propositions de loi, soumettre des modifications au texte examiné par amendement et intervenir en séance.



Au titre du contrôle, je peux interroger le gouvernement (questions écrites ou orales) et examiner son action au sein d'une commission d'enquête.

Contrairement aux députés, les sénateurs ne peuvent pas mettre en cause la responsabilité du Gouvernement, et le Sénat ne peut pas être dissous.

GS Mag : Vous êtes un ardent défenseur du vote électronique pour les Français à l'étranger. Quels sont les atouts de cette manière de voter ?

Olivier Cadic : Avec les législatives de 2012 à l'étranger, la démocratie française est entrée de plain-pied dans le XXI^{ème} siècle par le vote électronique. Rarement dans l'Histoire un usage séculaire n'aura si joyeusement volé en éclat : **57% des électeurs** du premier tour des législatives ont voté par Internet ! 42% à l'urne et 2% par correspondance.

J'ai réalisé une vidéo le 22 avril 2012, jour du 1^{er} tour des élections présidentielles pour montrer la signification d'un vote traditionnel à l'urne au Royaume-Uni. Il est édifiant de voir que les électeurs doivent parfois consacrer plusieurs heures de déplacement pour se rendre au bureau de vote, sans compter qu'il faut parfois patienter une à deux heures pour glisser son bulletin dans l'urne (www.youtube.com/watch?v=IPTrxuBAGBQ).

Il serait illusoire de demander à notre pays de consentir les efforts financiers et humains pour offrir une logistique à la hauteur du besoin exprimé par notre communauté répartie sur tous les points du globe. Une seule solution se profile pour rapprocher l'urne au domicile de l'électeur établi à l'étranger : **le vote par Internet**.

GS Mag : Quelle est votre évaluation des risques de fraude dans ce domaine ?

Olivier Cadic : L'expérience a démontré que le vote électronique des Français de l'étranger était sécurisé. Pourtant les oiseaux de mauvais augure ne manquaient pas. Le parti Pirate, son principal détracteur, a coulé à pic le jour de l'élection et s'est révélé incapable de justifier ses déclarations alarmistes. Tout peut être manipulé dans

l'absolu bien sûr, mais c'est bien plus difficile qu'avec des bulletins papier. La liste des sécurités mises en place pour le vote électronique a convaincu.

En 2017, un nouveau système de vote par Internet sera mis en place. Il tiendra compte des imperfections relevées par les utilisateurs lors des derniers scrutins qui sont essentiellement d'ordre pratique. Pour des raisons de sécurité justement, certains ordinateurs n'ont pas pu permettre le vote. Certains électeurs ont dû se rabattre vers le vote physique. D'autres se sont abstenu. Cela justifie que nous poursuivions cette démarche qui permet la participation du plus grand nombre au vote.

220 plans de sécurité ont été mis en place dans les ambassades et consulats de France

GS Mag : Quelles sont les principales menaces qui touchent les Français à l'étranger ?

Olivier Cadic : Le monde est instable et les crises se multiplient aux quatre coins du monde. Les menaces

NATIONAL POLICY

IT IS NECESSARY TO RAISE AWARENESS OF CYBER THREATS FOR FRENCH EXPATS
INTERVIEW WITH OLIVIER CADIC,
SENATOR FOR FRENCH NATIONALS LIVING ABROAD
BY MARC JACOB AND EMMANUELLE LAMANDÉ



Newly elected to the Senate, Olivier Cadic is one of 12 senators representing French nationals living abroad, totalling about 2.2 million citizens. A vehement supporter of electronic voting, he maintains that this method is sufficiently secure and notably provides voting access to the greatest number. With regard to cybersecurity his main concerns are identity theft and geolocation of French nationals, particularly in countries at risk. To counter these threats he believes that it is necessary to raise awareness.



FRANCE CYBER SECURITY

APPEL À CANDIDATURE AU LABEL FRANCE CYBERSECURITY

Après avoir décerné les premiers labels à 24 solutions de cybersécurité portées par 17 entreprises au cours du FIC 2015 à Lille, le LABEL FRANCE CYBERSECURITY émet un appel à candidatures pour la prochaine campagne de labellisation. Cet appel se clôture le 1^{er} juin 2015 à 12h00.

Téléchargez maintenant votre dossier de candidature sur

www.francecybersecurity.com



CESIN

cigref

Réseau
des Grandes Entreprises



Gitsis

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES



POLITIQUE NATIONALE



sont diverses : politiques, criminelles, terroristes, sanitaires, sismiques, météorologiques, industrielles, environnementales...

Pour y répondre, un centre de crise a été créé au Ministère des Affaires étrangères en 2008. Il est compétent pour les crises qui mettent en danger la sécurité des Français à l'étranger comme pour les crises à caractère humanitaire. Afin de planifier une réponse aux crises locales, 220 plans de sécurité ont été mis au point dans les ambassades et consulats de France.

GS Mag : Qu'en est-il au niveau cyber ?

Olivier Cadic : Si vous lisez le document du centre de crise du MAEDI, vous ne trouverez aucune mention du terme cybersécurité. Pourtant la cybercriminalité se développe à toute vitesse et les cyberattaques agissent souvent sous couvert de relais involontaires ou d'intermédiaires. La malveillance des uns se nourrit souvent de l'imprudence des autres. C'est pourquoi il me paraît important de sensibiliser nos compatriotes sur ce sujet.

Les systèmes de géolocalisation font partie de mes principales préoccupations en termes de sécurité. C'est bien de pouvoir suivre quelqu'un dans le but de le protéger ou de le renseigner. Cela l'est moins, si ces technologies permettent à des individus mal intentionnés d'être alertés de votre présence dans un pays à risque et de pouvoir vous trouver sans avoir à vous suivre physiquement.

Autre sujet de préoccupation : le vol d'identité. Lorsque vous êtes à l'étranger, vous pouvez vous retrouver du jour au lendemain totalement bloqué et privé de votre passeport sans que le consulat ne puisse en réémettre un nouveau. Dans ce cas, le cauchemar est total.

Il faut anticiper les comportements à risques

GS Mag : Quelles sont les actions que vous comptez mener en matière de cybersécurité ?

Olivier Cadic : A l'âge de 20 ans, j'ai créé une entreprise dans le domaine de l'électronique qui a travaillé sur les plus grands programmes d'armement en France. Avant de parvenir à l'innovation, l'échec fait partie de votre quotidien. Il est excessivement rare de réussir du premier coup.

Le principe d'une erreur, c'est qu'au moment où on la commet, on ne sait pas que c'est une erreur. Sinon, on ne la ferait pas. Il faut donc anticiper des comportements à risques et informer le plus largement possible pour éviter l'irréparable, tout en sachant que le risque 0 n'existe pas.

En vous invitant à me rencontrer au Sénat, je nourris l'espoir que votre magazine pourra contribuer à m'aider dans ce sens.

